**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 76 (1988)

**Heft:** [5]

**Artikel:** Associations de parents : une force à utiliser

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-278682

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



## Associations de parents : une force à utiliser

Les associations de parents d'élèves entretiennent le dialogué entre les parents — majoritairement les mères — et l'institution scolaire. Nous avons choisi de les présenter à travers deux exemples, l'un valaisan, l'autre genevois.

(fl) — La Fédération des Associations de parents du Valais romand regroupe seize associations communales indépendantes les unes des autres. Chacune a ses statuts qui déterminent son champ d'activité.

«La plupart du temps ces associations naissent de difficultés pratiques rencontrées par les parents, relève Françoise Rouvinez, vice-présidente de la Fédération et présidente de l'Association des parents de Montana. Mais il est peut-être une cause plus fondamentale : le manque de communication avec les institutions scolaires. Les parents doivent se regrouper pour acquérir un certain poids.»

La fédération constitue le lien privilégié entre ces associations et le DIP, qui la considère comme un partenaire et lui demande de participer à certaines commissions de travail comme la commission d'évaluation ou celle des programmes.

Si les hommes et les femmes se répartissent plus ou moins également (membre = famille), ce sont les mères qui prennent surtout part aux activités. Majoritaires dans les comités d'associations et dans celui de la fédération, elles le sont aussi dans les assemblées périodiques. Ainsi à Montana, le comité de dix membres ne compte que trois hommes. Pour Françoise Rouvinez «c'est une question de mentalité. Le problème scolaire est ressenti comme étant du domaine de la femme. Pourtant lorsque nous allons discuter avec les autorités scolaires, nous sentons que nous sommes beaucoup plus écoutées si des hommes nous accompagnent.

Il est très difficile de percevoir ce que signifie le souci scolaire pour les mères à travers ces associations. C'est très individuel, note Chantal Travelletti, présidente de l'association de Sion. Pour certaines le stress de l'école n'existe pas, pour d'autres oui. Mais on reproche généralement de laisser trop peu de temps aux enfants pour des activités extra-scolaires, qui sont ressenties comme aussi importantes.» Même témoignage de Françoise Rouvinez: «C'est plutôt une impression, car nous n'avons pas fait d'enquête à ce sujet: la principale charge est constituée par les devoirs à la maison. J'ajouterai aussi la diffi-



culté que les parents éprouvent à communiquer avec l'enseignant. Le « régent » en impose encore aux gens. Or, on n'arrange rien au coin des rues, il faut aller discuter. Souvent les maîtres font de grandes théories, les parents ne comprennent pas et renoncent par peur du ridicule.»

(et) — La Fédération des associations de parents d'élèves du cycle d'orientation (FA-PECO), à Genève, est l'organisation faîtière qui regroupe les différentes associations de parents d'élèves du cycle d'orientation (APECO). De telles associations existent dans presque tous les collèges genevois. Avec des structures en propre, des préoccupations différentes, liées au lieu d'implantation des collèges. On comprend aisément que les problèmes ne sont pas forcément les mêmes à Sécheron qu'à Bois Caran

« Nous ne sommes pas là pour imposer nos points de vue ou nos volontés, mais pour écouter et transmettre, voire regrouper des idées, des informations et les diffuser, écrit Mme Kohler, présidente, dans le numéro d'avril du C.O. Parents, journal du cycle d'orientation (C.O.). Le souci premier de la FAPECO est de développer positivement la relation famille/école. Nos fréquentes rencontres avec la direction générale du C.O. sont franches, cordiales et fructueuses.»

C'est ainsi que la FAPECO est régulièrement consultée sur les sujets les plus divers. L'avis des parents a été pris en considération en ce qui concerne, par exemple, les travaux dirigés, les réunions de parents dans chaque degré, l'informatique, l'enseignement rénové du français, la réforme de la 9e générale et en automne 1987, la mathématique.

Relevons en outre que la fédération dispose d'un centre de documentation indépendant de l'école.

La FAPECO représente les parents d'élèves du C.O. dans de nombreuses commissions officielles, comme, par exemple, la conférence de l'instruction publique, présidée par Dominique Föllmi, chef du D.I.P., la commission de censure cinéma/spectacles, la commission pour l'intégration des handicapés, etc. Par ailleurs, elle est membre de la Fédération romande des associations de parents d'élèves. Elle tente également de tisser des liens plus étroits avec la Fédération des parents d'élèves du degré primaire et celle des écoles secondaires supérieures.

Si personne ne conteste le bien-fondé de l'existence de la FAPECO, sa présidente n'en déplore pas moins le manque d'intérêt de certains parents : «Si tout va bien, les parents ne voient pas la nécessité d'adhérer à une association, relève-t-elle. Cependant, les échanges d'idées, les comparaisons, sont toujours enrichissants. Et si des problèmes surgissent, il est toujours plus facile de trouver une solution en groupe qu'isolément.»